



PRÉFET DE LA RÉUNION

Liberté
Égalité
Fraternité



COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 18 juin 2020

2020, une fête de la musique différente, solidaire et numérique

Depuis sa création par le ministère de la Culture en 1982, la Fête de la Musique est devenue un événement fédérateur, un grand mouvement populaire, national et international. En cette année marquée par l'épidémie de la Covid-19, la manifestation sera inédite. Afin de garantir la sécurité de toutes et tous, elle intégrera les normes sanitaires en vigueur et ne devra pas créer de rassemblements physiques non autorisés.

Des concerts pourront se dérouler dans des **lieux établissements recevant du public dont l'ouverture est autorisée dans la limite de 5 000 personnes**, dans le respect des règles sanitaires sous la responsabilité du dirigeant du lieu avec respect des distanciations physiques, dans des lieux permettant de fixer une jauge et en veillant à ne pas créer d'attroupement à proximité.

Les rassemblements de plus de 10 personnes sont toujours interdits sur le domaine public : **les concerts spontanés ne sont pas autorisés**. Pour les maires qui le souhaiteraient et sur demande expresse de leur part, des événements très encadrés sur la voie publique pourraient être autorisés par le préfet, dès lors que le respect des contraintes sanitaires peut être garanti par la commune et ses services. 2020 doit célébrer un art populaire qui a aidé un grand nombre de citoyens à traverser plus sereinement le confinement.

Le programme de la fête de la musique depuis chez soi

* **Chanter** : tous les musiciens de France, qu'ils soient amateurs ou professionnels, qu'ils jouent de la musique ancienne ou du jazz, du rock ou de la variété, sont invités à interpréter ou réinterpréter : « Chanson sur ma drôle de vie » de **Véronique Sanson**, le 21 juin au même moment, juste après 20h.

Chez soi, sur son balcon ou à sa fenêtre, dans son jardin ou dans sa cour, sur les réseaux sociaux, chacun pourra ainsi participer à la Fête de la Musique et contribuer à créer une grande fresque musicale sur tout le territoire. Un **tutoriel créé par des artistes** sera mis à disposition sur www.fetedelamusique.fr et ses réseaux sociaux pour que chacune et chacun puisse s'approprier la chanson.

* **Danser** : Le Hall de la chanson organise **Le bal ménager** pour faire danser chez soi, sur des chansons de Boris Vian (accessible à 18h sur la chaîne Youtube du Hall de la chanson).

Contact presse

Service régional de la communication interministérielle

Tél : 02 62 40 77 77

Mél : communication@reunion.pref.gouv.fr

Internet : www.reunion.gouv.fr

Twitter et Facebook @Prefet974

* **Voyager** : La Fête de la Musique est aussi internationale et s'étend sur les 5 continents. **L'Institut Français** organise des éditions numériques avec des artistes français et du monde entier. Plus de 50 événements et une centaine d'artistes seront ainsi à découvrir sur la plateforme participative Mélo (<https://www.meloapp.com/>). En première mondiale et dans la cour du Palais Royal, **Jean-Michel Jarre** jouera "**Alone Together**" réalisé avec la startup française **VRrOOm** en direct et en avatar dans un univers virtuel où il pourra être rejoint par les avatars des spectateurs en immersion totale.

* **L'audiovisuel public** s'associe à cette édition exceptionnelle grâce à une programmation inédite dès le 19 juin sur Radio France, France Bleu, FIP, Mouv'.

France.tv, présentera dès le 18 juin un programme sur la chanson française et le site de la Fête de la Musique www.fetedelamusique.fr relaiera toutes les initiatives qui respectent les normes sanitaires en vigueur.

A La Réunion, le samedi 20 juin dès 19h30, Antenne Réunion en partenariat avec les **TEAT Réunion, le soutien de Leader Price, la Fondation Leclerc Réunion, La Région Réunion et ZEOP** vous proposent : « **Tous en muzik** ».

Vous pourrez ainsi entendre : **Lindigo, Bernard Joron, Emmanuelle Ivara, Danyèl Waro, Tine Poppy, Manu Kdé, Mickaël Pouvin, Kénaëlle, Nicole Dambreville, Tias, Meddy Gerville, Fabrice Legros et Les Vwadhéva** mais également découvrir les coulisses du spectacle, rencontrer les producteurs, les techniciens, les intermittents du spectacle, les directeurs de salle, tous les professionnels du secteur culturel.

Le Dimanche 21 Juin dès 17h, Exo Fm organise en partenariat avec la Ville de Saint Denis, la Fête de la musique pour la 1ère fois sur Facebook avec : **Missty, Médérice, Dj Sebb, Abdoul, PLL, Black-T, Junior, Déric, Vj Awax, Mc Box, St Unit, Varaine Ben, Wizdom, T-Matt, Lil Joee, Klowdy, Di Panda, Dj OneMat, Hill, Kom Zot.**

Pour les bars, cafés et restaurants, l'organisation de concerts relève de la responsabilité de l'exploitant du lieu : ils sont déconseillés dès lors qu'ils sont susceptibles de générer des rassemblements non maîtrisés sur la voie publique.

Participez à la fête de la musique!
<https://fetedelamusique.culture.gouv.fr>

Contacts DAC de La Réunion

Communication et médias : françoise.kersebet@culture.gouv.fr

Contact presse

Service régional de la communication interministérielle

Tél : 02 62 40 77 77

Mél : communication@reunion.pref.gouv.fr

Internet : www.reunion.gouv.fr

Twitter et Facebook @Prefet974